



Déclaration préalable CAP du 29 MARS 2018

Monsieur le Président

Comme vous le savez, le réseau du service social, c'est aujourd'hui 200 agents (AS et CTSS) repartis sur tout le territoire national et ultra-marin.

Ce corps professionnel composé à 97% de femmes est depuis toujours très engagé auprès des agents des préfectures, des fonctionnaires de police, auprès de l'institution toute entière et des agents d'autres administrations.

Nous contribuons quotidiennement au maintien de la cohésion sociale des structures, nous œuvrons pour lutter contre l'exclusion des agents les plus fragiles, nous accompagnons les agents qui subissent de plein fouet les politiques de restructuration désastreuses, nous intervenons en situation de crise, nous participons aux différentes politiques de prévention, et nous assurons un rôle d'information auprès des fonctionnaires.

Notre implication sans faille pour les autres nous empêche très certainement de nous plaindre et de nous mobiliser, de nous autoriser à demander des choses... Depuis 73 ans, les assistants de service social se sont toujours satisfaits de peu tout en acceptant de s'investir jusqu'à parfois l'épuisement professionnel sans jamais obtenir quoi que ce soit...

Alors il est temps, qu'au moins au MI, des actes forts soient posés !

Nous sommes toujours en attente de reconnaissance. Et ce ne sont pas les 200 € annuels de revalorisation que nous avons obtenus qui vont nous suffire ! D'autant plus que cela ne représente que 50€ de plus de ce qui a été accordé pour les autres corps du MI.

Les dernières réformes sur la catégorie A n'ont pas été non plus à la hauteur de ce que nous étions en droit d'attendre. Cette réforme témoigne une fois de plus du mépris que peuvent avoir les politiques et les dirigeants institutionnels en réduisant les travailleurs sociaux à une sous catégorie A. Pourquoi ? Est-ce parce que notre profession est considérée comme une profession de femmes ? Donc il serait naturel de ne pas être reconnus à notre juste valeur ?

Il y a tout juste un an promesse nous avait été donnée de la saisine de la DGAFP par le DRH d'une demande de NBI pour l'ensemble des assistants de service social du MI. Qu'en est-il à ce jour ?

Depuis deux ans, le réseau boycotte les remontées statistiques pour protester sur cette absence de reconnaissance. Doit-on durcir le mouvement pour être entendu ?

Nous avons tenté d'apaiser les choses pensant que ce serait interprété comme un geste de bienveillance de notre part. Mais toujours rien en vue.

Au delà de la reconnaissance financière, nous souhaitons aussi que l'institution prenne enfin en compte la souffrance de nos collègues confrontés à des exigences inadaptées, excessives et parfois décalées, et les conflits internes au réseau parfois violents psychologiquement qui durent depuis des années.

Nous constatons l'absence d'actions de prévention des RPS alors que nous sommes une des professions les plus exposées avec les soignants (voir le rapport de l'assurance maladie de janvier qui le réaffirme).

Là aussi promesse nous avait été faite mais toujours rien à ce jour

Un travail de diagnostic partiel a bien été engagé mais aucune restitution...

Comme doit-on l'interpréter ?

Nous vous rappelons que nous avons demandé que cette démarche soit externalisée pour plus d'impartialité.

Sur la gestion du réseau, depuis 3 ans, les assistants sociaux ne bénéficient plus en temps et en heure d'entretien d'évaluation. Ceux-ci sont réalisés entre avril et juillet alors que la circulaire prévoit un retour pour tous fin mars ! POURQUOI ?

Comment peut-on parler de respect d'objectifs annuels quand ils sont communiqués au bout de 6 mois ?

Sans parler du nombre d'entretiens d'évaluation non rendus au cours des deux dernières années... A ce sujet, nous aimerions en connaître le chiffre exact.

Pour finir, le réseau du service social du MI, c'est aussi aujourd'hui :

- aucune communication nationale, aucune note, aucune instruction écrite malgré la nomination de 2 CASAE supplémentaires;
- aucune anticipation de la réforme de la cat A dans l'institution;
- aucune proposition de travail pour revaloriser le RIFSEEP en vue du passage de la CAT A au MI;
- la promesse non tenue de la diffusion d'une note sur la cartographie des nouvelles équipes et le rôle des CASAE;
- aucune proposition de rencontre de dialogue social de la part de l'administration depuis le mois de septembre 2017;
- toujours pas de nouvel outil informatique des statistiques promis lui aussi;
- aucune mesure de prévention des RPS dans le réseau ;
- une politique de formation dérisoire;
- Des consignes parfois données en violation du code de déontologie et du non respect du secret professionnel;
- Non respect dans certaines situations, des garanties minimales statutaires.

En attendant le réseau continue à s'investir et a être toujours présent pour les agents et lors d'événements dramatiques, mais à quel prix ?